

Compte-rendu Assemblée Générale des Membres
du 27 novembre 2020 in Digiland

1. Ouverture et mot de bienvenue par le Président

Le président de la BMM souhaite la bienvenue à tous les membres à "Digiland" et ouvre la réunion. Il remercie le président du jour, Jos Klaus, qu'il présente brièvement, ainsi que l'OBPI, où le studio a été installé d'où la réunion est diffusée.

Le président informe que la BMM compte désormais plus de 700 membres. Le Conseil d'administration et la commission des programmes ont estimé qu'il était important de tenir une réunion - même virtuelle - pour que les membres puissent retrouver un sentiment d'appartenance et mettre leurs connaissances à jour.

Le président de la BMM souligne que la réunion se tiendra en anglais au motif que les interprètes ne pouvaient pas être engagés. Les documents ont toutefois été fournis en français et en néerlandais. Les membres ont reçu les documents bien avant la réunion et sont censés accepter les décisions de l'AGM, à moins qu'ils ne fassent connaître leurs objections par "chat".

Le président présente ensuite les membres du Conseil d'administration ainsi que les candidats-membres. Les candidats membres qui n'ont pas pu rejoindre officiellement le Conseil d'administration en raison de l'annulation de la réunion de printemps, assistent aux réunions du Conseil en tant qu'observateurs depuis le printemps. Le mandat de Paul Maeyaert et celui de Vincent Wellens, qui devaient quitter le Conseil d'administration lors de la réunion de printemps, ont été prolongés pour la même raison.

2. Pièces et communications

- Points pour mandataires : Cette année - en raison de la pandémie - les mandataires en marques agréés BMM doivent recueillir seulement 6 points au lieu des 12 points habituels. La réunion actuelle permet déjà d'obtenir 3 points.
- Le 29 avril 2020, la commission anti-fraude de la BMM a obtenu une décision importante du Tribunal correctionnel de Bruxelles concernant les fausses factures. Cela encourage la BMM à prendre des mesures contre d'autres fraudeurs. Dans ce contexte, le président attire l'attention sur de nouveaux types de fausses factures qui circulent actuellement, à savoir :
 - o Une facture pour le renouvellement de marques émise récemment et sur laquelle figure le logo de l'EUIPO.
 - o Une facture émise par une entité qui se nomme Benelux Intellectual Property Organisation Service.
 - o Un rappel qui porte le nom exact de l'OMPI

La BMM exhortera les autorités à prendre des mesures et leur apportera son soutien si nécessaire.

- Formation professionnelle FBMM. Le président souligne qu'une nouvelle formation sera lancée au début de 2021, à condition que des candidats s'inscrivent en nombre suffisant. Au début, la formation sera virtuelle. Des rencontres physiques seront à nouveau organisées dès que possible. L'inscription est encore possible jusqu'au 10 décembre prochain. Les membres intéressés sont donc priés de réagir rapidement en envoyant un courriel au secrétariat.
- Joint statement Digital Services Act. La BMM a signé une déclaration commune. De nombreux points de la déclaration ont été inclus dans le DSA package qui a été

approuvé par une large majorité de parlementaires européens. Les points clés sont les suivants :

- Le principe suivant lequel ce qui est illégal hors ligne est également illégal en ligne ;
 - Les plates-formes doivent être transparentes lorsque des marchandises illégales sont retirées.
- Young BMM : Ingrid de Groot qui a cofondé Young BMM, qu'elle dirige depuis sa création en 2018, a récemment cédé la présidence à Roel Dolk. Ingrid est chaleureusement remerciée pour tous ses efforts.

3. Approbation compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 29 novembre 2019 à Gand

Le procès-verbal a été approuvé tacitement par les membres.

4. Rapport annuel du Conseil d'administration – approbation

- Rapport des activités 2019 par le Président :
 - 700 membres
 - La BMM a organisé une introduction à la BMM pour tous les nouveaux membres
 - Michiel Haegens et Josine van den Berg ont été remplacés en tant que membre du Conseil d'administration par Ellen Gevers et Gregor Vos. Ellen Gevers est devenue secrétaire et Theo-Willem vice-président.
 - Le Conseil s'est réuni une fois par mois et a discuté de sa politique lors d'une journée du conseil aux Pays-Bas.
 - La BMM a participé à un hommage à Florent Gevers "Tribute to Florent Gevers"
 - la BMM était représentée à l'ESO (réunion du European Sisters Organisation) à Cologne.

Aucune observation n'ayant été formulée, le rapport annuel est réputé avoir été approuvé tacitement.

- Rapport financier 2019 et approbation du budget 2020. Le président rappelle que les documents, à savoir les comptes annuels 2019 et le budget 2020, ont été envoyés en mars, en vue de la réunion de printemps (annulée) et qu'ils sont disponibles dans la section réservée aux membres du site de la BMM. Après la date de la réunion annulée, ils ont également été envoyés avec la demande explicite d'envoyer des commentaires éventuels avant la fin du mois d'avril. Aucune réaction n'a été reçue.

Comme aucun commentaire n'a été formulé par « chat », les documents financiers sont considérés comme approuvés et la décharge est accordée au trésorier. Le président remercie le trésorier pour ses efforts.

5. Rapports annuels et composition commissions statutaires et non-statutaires – approbation et décharge

Ces documents ont été également été distribués à l'occasion de la réunion de printemps annulée.

Les commissions font un très bon travail.

3 Bulletins de la BMM et 4 BMM newsletters ont été envoyés.

Un Brussels event a eu lieu. Deux réunions des membres ont eu lieu. Young BMM a organisé deux événements.

La commission de la marque de certification a initié le système de crédits pour l'éducation permanente.

La FBMM a organisé des cours de formation et des cours pour paralegals ainsi qu'une master class.

Le nouveau président de la CCB (Commission de Concertation avec les Bureaux), Franc Enghardt, a représenté la BMM à la réunion du groupe d'utilisateurs de l'EU IPO. La CCB a également organisé des réunions internes.

La commission législation a été à nouveau active par le biais de réunions internes et du suivi de la législation et d'autres initiatives.

Commission des programmes : a organisé le merveilleux jubilé dans le Vieux Marché aux Poissons de Gand.

En l'absence de tout commentaire, le rapport annuel peut être considéré comme approuvé.

6. Projet de modification des statuts, du règlement d'ordre intérieur, du règlement d'usage et de contrôle et du règlement compétence professionnelle

1) Modifications statuts et règlement d'ordre intérieur.

Le Comité de surveillance a constaté qu'un certain nombre de questions n'avaient pas été clairement réglées. En outre, l'AGM avait déjà décidé que le mandat de deux ans des membres des commissions ne s'applique pas au Comité de surveillance.

Outre la durée du mandat, les modifications apportées concernent la langue de procédure, la prescription et les sanctions.

Les modifications des statuts et du règlement d'ordre intérieur ont été tacitement approuvées.

2) Règlement d'usage et de contrôle et règlement compétence professionnelle

Les documents (anciennes et nouvelles versions des règlements) ont été envoyés aux membres préalablement à la réunion.

Le président de la commission marque de certification explique que les changements proposés étaient devenus nécessaires pour les raisons suivantes :

La marque collective est devenue une marque de certification et devait par conséquent se conformer à de nouvelles exigences légales.

En outre, il a été constaté qu'il n'était pas toujours clair pour les candidats souhaitant utiliser la marque de certification ce qu'il fallait entendre par expérience professionnelle pertinente.

Les modifications du règlement d'usage et de contrôle et du règlement compétence professionnelle ont été tacitement approuvées.

7. Décharge et élection membres du Conseil d'administration

Le président de la BMM souligne l'équilibre entre hommes et femmes, entre Belges et Néerlandais, et entre mandataires en marques, représentants de l'industrie et avocats.

Le président de la BMM réitère que Paul Maeyaert, également ancien président de la BMM et Mister BMM, ainsi que Vincent Wellens qui a été membre du Conseil d'administration pendant 6 ans, quitteront le Conseil.

Les membres déchargent tacitement les membres sortants du Conseil d'administration, qui sont chaleureusement remerciés par le président pour leurs efforts.

Sandra Bauwens est présentée comme nouveau membre du Conseil d'administration. Elle est mandataire en marques agréée BMM et a une expérience dans l'industrie. Elle a été membre de la commission des programmes de la BMM pendant de nombreuses années. Sandra sera dorénavant la personne de liaison avec cette commission.

Tanguy de Haan est également présenté comme nouveau membre du Conseil d'administration. Il est actif en tant qu'avocat à Bruxelles depuis 20 ans et était jusqu'à récemment président de la commission législation de la BMM. Il a récemment passé le flambeau à Marlies Wiegerinck qui est maintenant le nouveau président de cette commission. Tanguy sera au sein du Conseil la personne de liaison avec la commission législation.

Les membres approuvent tacitement les nouveaux membres du Conseil d'administration.

8. Remise Student award

Le prix est remis virtuellement par Sarah van den Brande et Bart ten Doeschate, membres de la commission de rédaction.

Le mémoire gagnant est intitulée " *The public policy or accepted principles of morality, exclusion in EU trademark law and practice*" et a été écrit par Arne Weemaes et Lene Coenen.

Le mémoire a été choisi pour sa base juridique solide, les nombreuses références nationales et internationales et les références aux demandes de marques liées au coronavirus.

Sous réserve de l'approbation des auteurs, le mémoire sera publié dans le Bulletin BMM. Les gagnants recevront également un chèque.

Les lauréats remercient les professeurs Maeyaert et Van Brabant qui les ont assistés.

9. Remise WIM Mak award

La gagnant est annoncé par le président du jury, Tom Heremans.

Le prix Wim Mak est remporté cette année par Lenneke van Gaal pour son article "*La protection des marques non traditionnelles*" ("*De bescherming van niet-traditionele merken*").

10. Conclusion

En conclusion, le président de la BMM remercie tous ceux qui ont contribué et contribuent à la réunion d'automne : la commission des programmes, le président du jour Jos Klaus, Monique et Saskia du secrétariat, les orateurs et l'OBPI.

Enfin, il remercie Rudi Sulmon qui a été membre actif de la BMM et qui prend sa retraite.